

VOUS ÊTES
APPRENTI(E)
DU PAYSAGE ?

VOUS ÊTES
AFFILIÉ(E)
À LA MSA ?

VOTRE
ENTREPRISE
D'ACCUEIL EST
ELOIGNÉE DE
VOTRE CFA ?

VOUS ENTREZ
DANS L'ANNÉE
DE VALIDATION DE
VOTRE DIPLÔME ?

Pays' Apprentis

Bénéficiez d'une aide financière
à la mobilité pour vous accompagner
dans votre formation



Renseignez-vous auprès de votre centre de formation
ou de votre entreprise d'accueil ;

Union Nationale des Entreprises du Paysage
www.lesentreprisesdupaysage.fr

AGRI PRÉVOYANCE
www.groupagric.com



POUR EN SAVOIR PLUS
SCANNEZ LE QR CODE,
PARTAGEZ !

Pays'Apprentis a été créé à l'initiative de l'Organisation Patronale
et des Organisations Syndicales de Salariés du Paysage

